



Parents, avenir et enfant mineure. que faire ?

Par **Emmajude**, le **01/02/2009** à **21:32**

Bonsoir bonsoir

Tout d'abord, je n'attends pas forcément de réponses. Je ne savais pas trop où poster ce topic, mais celui-là me semblait pas mal car pas mal ont des réponses à pas mal de choses.

Le problème, ce n'est pas moi, mais une amie, ou plutôt ses parents. Comme moi, elle est en Terminale Littéraire, et comme moi, elle réside à Paris. Jusque là, aucun problème. Sauf que ses parents ont de gros soucis financiers (ils n'ont jamais eu conscience des réalités et quand son père est parti en pré-retraite, il s'est acheté un vignoble -> cela n'a pas marché -> elle est contrainte de donner des cours pour qu'ils puissent manger), et pour contrer cela, ils revendent leur appartement parisien pour s'installer à Tours. OR, cette amie n'est pas majeure et son père veut absolument l'emmener avec elle. Non pas qu'il soit proche d'elle, mais parce qu'il désire la punir d'avoir eu des mauvaises notes (l'année dernière pour être passé de 13 à 12.5, elle a été privée de sortie pendant 6 mois + interdite de vacances), et la punition consiste à lui gâcher sa vie en l'empêchant de rentrer à la fac.

So voilà, j'aurais voulu savoir si vous connaissiez des recours pour qu'elle ait la possibilité de rester à Paris pour passer son bac et rentrer dans la fac qu'elle désire ?

Je précise au cas où : nous avons quand même l'intention de nous rendre une bibliothèque pour consulter le code civil junior, mais si vous aviez des infos ça serait bien aussi ...

Par **Emmajude**, le **02/02/2009** à **10:02**

Personne pour nous aider ..? Au moins nous dire où s'adresser ?

Par **jeetendra**, le **02/02/2009** à **10:12**

bonjour, comme elle est mineure elle est sous la responsabilité de ses parents et doit les suivre, contactez une maison de justice et du droit, ou le 119, cordialement

Par **Emmajude**, le **02/02/2009** à **10:20**

Même si celui-ci n'a pas les moyens de lui gérer une vie correcte ? Et désire lui gâcher son avenir en faisant en sorte qu'elle ne puisse pas passer son bac ?

Par **jeetendra**, le **02/02/2009** à **10:44**

elle pourrait aussi prendre contact avec une assistante sociale pour voir ce qu'il est possible socialement de faire pour elle, courage à vous, bonne journée